



## CDIF

RÉUNION DU 04 SEPTEMBRE 2018

**Présents** : MM. BROGNARA - PLASSART -- LACOUR

**Assiste** : M. LETELLIER.(Comité)

**Excusés** : MM. VALETTE- FARGEON

### *FMI – UTILISATION DES TABLETTES*

*Les Clubs doivent faire parvenir au DVOF le score des matches du weekend soumis à la FMI avant le lundi midi.*

**Pour sécuriser au maximum le process de récupération des rencontres et des effectifs, nous vous conseillons de préparer au plus tôt les matchs du week-end.**

**Vérifier que vous utilisez la dernière version de l'application FMI**

**3.6.1.0**

*La CDIF demande à toutes les équipes recevantes ou visiteuses qui n'ont pas utilisé la tablette pour la FMI de préciser par mail auprès du DVOF les motifs, raisons ou explications ayant conduit à cette situation avant le lundi midi.*

**La CDIF est chargée par le Comité de Direction de former/informer les Clubs à l'utilisation de la FMI, et de suivre le taux d'utilisation chaque weekend de matches dans les catégories concernées.**

**La CDIF apportera toute sa contribution et son aide aux Clubs qui le souhaitent.**

Rappel : 100€d'amende (annexe financière)  
Autres sanctions possibles selon le règlement FMI.

La CDIF effectuera les recherches nécessaires (pointage informatique et via l'arbitre officiel qui a également l'obligation de faire un rapport sur les circonstances de la non utilisation).

Nous vous remercions de votre retour.

**La commission se réunissant tous les mardis de 18h00 à 20h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir les scores de leurs matchs avant le lundi 12h00 seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDIF.**

### *FMI – Informations tablettes, Assistance ARCHOS*

**NOUVEAU TELEPHONE : 01 70 99 06 77**

**Le mot de passe a une durée de vie de 6 mois,**  
**Validité : 01 janvier au 30 juin et du 01 juillet au 31 décembre.**

**<https://fmi.fff.fr/assistance/>**